

Préambule

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **60 (1965)**

Heft 4-fr

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Préambule

Le présent cahier est inhabituel. Le lecteur n'y trouvera ni les images ni les textes qui remplissent généralement ces pages. Cette fois, en effet, nous l'invitons à nous accompagner en terre étrangère. Quand le but est pareil, les expériences des uns peuvent servir à celles des autres.

C'est en Grande-Bretagne avant tout autre État que la sauvegarde du patrimoine (ce que nos Confédérés appellent «Heimatschutz». *Note du traducteur*) a été conçue comme une tâche culturelle d'importance nationale et s'est imposée à l'opinion publique. La force de ce mouvement est impressionnante. Elle nous est apparue dans son ampleur quand une séance de *Europa nostra* à Londres nous a donné l'occasion de rencontrer les dirigeants de la grande association anglaise. C'est à situer celle-ci, à décrire son organisation et son activité que sont consacrées les pages qui suivent.

Le National Trust of England

(D'après un exposé de son secrétaire général, M. J. F. Rathbone, Londres.)

Remarque préalable. Le mot *trust* en allemand (et en français. *Note du trad.*) désigne un cartel qui lie les tenants d'une même industrie et s'assure ainsi la haute main sur le marché et sur les prix. Ces trusts ne nous sont pas nécessairement sympathiques. Mais le sens premier du terme est autre: *trust* veut dire fidéicommissaire, c'est-à-dire bien qui vous est confié, mais dont on ne peut disposer comme si on en était le propriétaire.

Le *National Trust of England* est le fidéicommissaire qui, au nom et pour le bénéfice du peuple anglais, protège et gère des territoires ou des édifices d'importance nationale. Il remplit donc un rôle analogue à celui de nos deux ligues suisses, mais avec une ampleur et une efficacité très supérieures. La configuration du pays, mais aussi son développement social, économique et politique, et très particulièrement son régime fiscal ont rendu possible, ont même favorisé à un degré qui nous remplit d'admiration et d'envie, la protection des paysages aussi bien que la sauvegarde des monuments.

Les exposés et les images qui suivent instruiront nos lecteurs, et susciteront peut-être, nous le souhaitons, un réveil de l'opinion publique dans notre pays et un élan d'émulation.

Naissance du National Trust – Premiers pas

National n'est pas partout dans le monde une épithète très bien accueillie, parce qu'il arrive qu'on en abuse. Dans le cas de notre association elle est parfaitement exacte. Le National Trust est une société d'hommes et de femmes qui aiment leur pays et les monuments du passé et veulent conserver pour le peuple anglais, pour la génération d'aujourd'hui et pour les générations à venir, des sites historiques et des beautés naturelles. Elle n'est donc pas un rouage officiel alimenté par les impôts, mais une institution d'intérêt public qui ne peut vivre que grâce au libre appui des personnes privées.

La fondation du National Trust date de 1895 (dix ans donc avant le Heimatschutz suisse). Elle est due à trois personnalités éminentes, qu'inspirait un ardent patriotisme: un ecclésiastique, un juriste et une femme active dans les œuvres sociales. Conscients du danger croissant que faisait courir l'industrialisation et à la campagne anglaise et aux édifices anciens, elles fon-